L'INAUGURATION
de la Nouvelle Ligne des Tramways Mongy de Leers à Roncq

La réception officielle de la ligne. - Sur le parcours Un incident à Wattrelos. - Le banquet à Tourcoing ; les toasts

L'inauguration de la nouvelle ligne des tramways Mongy de Leers à Roncq a eu lieu officiellement, hier, vendredi. Cette réception d'une ligne de transport de voyageurs, destinée à desservir les communes de Leers, Wattrelos, Tourcoing et Roncq, a été effectuée avec un certain cérémonial.

Les membres de la commission de réception, ainsi que les notabilités officielles et personnalités administratives qui devaient prendre part à cette inauguration ou qui avaient été conviés, étaient invités à se rendre sur la place de Lers, où les attendaient deux trams Mongy chargés de les véhiculer sur tout le parcours.

Les cars avaient été ornés de faisceaux de drapeaux tricolores. Ils étaient pilotés, le premier, par le wattman Dubois, et l'autre par le wattman Dessicy. Le conducteur Rycklincq dirigeait le trajet.

L'ARRIVÉE A LEERS des NOTABILITES

Dès dix heures, les notabilités et personnalités invitées arrivaient successivement, qui en tram, qui en auto, à Leers. C'étaient: MM. Allain, secrétaire général de la préfecture; Stoclet, ingénieur départemental de la voirie; Grimprez, ingénieur départemntal des ponts et chaussées; Doniol, ingénieur contrôleur des chemins de fer; Huet, chef de division à la préfecture; Vautrin, chef de division à la préfecture; Robert, inspecteur principal adjoint des chemins de fer; Anglès d'Auriac, ingénieur du corps national des mines; Alloy, agent voyer du canton de Lannoy; Bloyart, directeur de la voirie de Tourcoing; Languereau, ingénieur, conducteur des ponts et chaussées à Roubaix; Guillon, directeur de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing; de cette même Compagnie encore MM. Turck, chef d'exploitation; Garnier, ingénieur du réseau Mongy; Mathiot, ingénieur, conducteur des travaux du dit réseau; Cordier, adjoint au maire de Tourcoing; Thérin, maire de Wattrelos et son adjoint, M. Leuridan; M. Clément Dubus, conseiller municipal à Wattrelos; Courier, maire de Leers et ses adjoints, MM. Derache et F. Lepoutre, etc.

LE SIGNAL DU DEPART

Quand tous les invités et la commission officielle de réception eurent pris place dans les deux trams, le signal du départ fut donné; il était 10 heures et demie.

SUR LA ROUTE...

L'on passe devant la mairie de Leers qui a été joliment décorée pour la circonstance et l'on poursuit la route au milieu de deux rangées de curieux.

Une pause à l'extrémité du territoire de cette localité: Toutes les personnes participant au convoi descendent en face de l'habitation de M. Courier, maire de Leers, où l'on sable un champagne de bienvenue.

A 10 heures trois quarts, le convoi reprend son itinéraire. L'on arrive à la douane de « Grimonpont », — après avoir franchi le canal de l'Espierre, — confins de Leers — sans encombre. Là, un bref arrêt et l'on se remet en marche.

UN INCIDENT; Un EQUIPAGE se JETTE DANS UN FOSSE

Mais à peine a-t-on pénétré sur le vaste territoire de la ville de Wattrelos, qu'un équipage qui allait en sens inverse et dont le cheval a été effrayé par le roulement de la première voiture, va se jeter dans un fossé qui borde la route. Ce premier car continue son chemin... Le second s'arrête en face du lieu de l'accident. La plupart des passagers en descendent. On va porter secours à la victime de l'accident. Il s'agit du vieillard, M. Vandeladelaere, boucher-charcutier, rue Pierre-Catteau, à Wattrelos. Cet homme allait distribuer, avec une voiture, des commandes à domicile. Son cheval ayant pris peur, ainsi qu'on l'a vu, s'était jeté dans un fossé et le malheureux conducteur avait, de son côté, été projeté dans un champ. On le releva, encore tout étourdi, mais par bonheur, sans blessure. Le cheval était indemne également. Il n'y avait que quelques dommages matériels intéressant l'avant de la voiture du boucher et ses marchandises.

L'ITINERAIRE EST REPRIS

Ce moment d'émotion passé, les voyageurs réintégrèrent le tram en stationnement. Et en route, à nouveau, vers l'autre point terminus.

A TRAVERS WATTRELOS

Les deux cars traversant l'agglomération de Wattrelos, suscitant sans cesse la curiosité publique; des signes amicaux sont envoyés, de ci de là, par les piétons, à ceux qui sont transportés. On « brûle » la Grand'-Place, et l'on prend la route du Crétinier. Rue de Tourcoing, les deux voitures, avançant toujours à une allure modérée, franchissent le passage à niveau du chemin de fer, non loin de la gare de Wattrelos.

LA BIENVENUE DE M. LE MAIRE DE WATTRELOS

Toutefois, l'on fait une deuxième pause devant l'habitation de M. Thérin, maire de Wattrelos. Cet honorable magistrat a voulu aussi offrir sa bienvenue à ses... compagnons de voyage. On absorbe donc une coupe de champagne pétillant et quelques biscuits. Puis: « En voiture, messieurs! »

On roule encore quelque temps, de façon un peu monotone, puis après avoir parcouru le quartier du Crétinier, l'on a devant soi un nouveau passage à niveau du chemin de fer: c'est celui de la ligne de Tourcoing à Orchies.

A cet endroit, les voyageurs sont transbordés. On fait de même un peu plus loin, au passage à niveau du « Tilleul », à Tourcoing à l'issue de la traversée du Sapin-Vert.

SUR LE TERRITOIRE DE TOURCOING

Le public, échelonné de chaque côté de la route, s'amuse de ces changements forcés de voiture.

Après le passage des diverses lignes des chemins de fer, le convoi poursuit sa route sur le territoire de Tourcoing, par les rues du Tilleul et de Tournai. Puis on parvient à la place Saint-Christophe. On contourne l'église et l'on gagne la rue Nationale, en laissant l'hôtel-de-ville de Tourcoing à sa droite.

LA SATISFACTION DES HABITANTS

L'animation des habitants dans les rues paraît vive: chacun reflète sur son visage sa satisfaction de voir enfin le début de l'exploitation de la nouvelle ligne.

On aborde la rue de Lille, qu'on longe dans les mêmes conditions. Puis l'on entreprend la traversée de l'important hameau du « Brun-Pain ».

Enfin, après avoir « marqué » les arrêts presque partout où il était prescrit, on arrive au « Pied-de-Bœuf », qui est une agglomération de la commune de Roncq et qui momentanément, un peu avant le passage à niveau de la ligne de chemin de fer de Lille à Menin, est l'un des deux points terminus de la nouvelle ligne des tramways. Il est midi.

UN PIED A TERRE

On pose une dizaine de minutes; les membres de la commission officielle et les notabilités présentes, auxquels viennent se joindre MM. Désiré Leurent, maire de Roncq, et ses deux adjoints, MM. Vienne et Dutilleul. Pendant l'arrêt, on échange amicalement ses impressions de voyage qui, généralement, ont été bonnes.

LE RETOUR A TOURCOING

Puis on remonte en tram et l'on retourne à Tourcoing. A midi et demi, tout le monde descendait de car rue de Tournai et l'on entrait dans la salle municipale des fêtes qui est annexée à l'hospice.

UN DEJEUNER OFFERT PAR L'ELECTRIQUE LILLE - ROUBAIX - TOURCOING.

Dans cet immeuble, un déjeuner avait été préparé par les soins de la Compagnie l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

A cette occasion, la salle avait été coquettement décorée. Les convives étaient au nombre d'une quarantaine.

M. Allain occupait la place d'honneur, ayant à ses côtés les membres de la commission et les notabilités présentes.

M. Dron, maire de Tourcoing, vint un peu avant le dessert se mettre à la droite de M. le secrétaire de la préfecture.

LES TOASTS

Au champagne, M. Allain se lève et annonce en quelques mots que la commission de réception admet l'exploitation de la nouvelle ligne dès le 1er janvier prochain. Il souhaite prospérité pour elle et il se déclare heureux de ce que les populations, que la ligne va desservir, obtiennent enfin satisfaction.

M. le secrétaire général de la préfecture termine par quelques amabilités à l'égard des administrateurs de la Compagnie et il porte la santé de M. Dron.

Ce dernier parle à son tour. Il remercie M. Allain, puis il dit qu'il n'a eu, jusqu'à ce jour, qu'à se louer des bons rapports existant entre l'administration de Tourcoing et la Compagnie l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

L'orateur a foi dans l'avenir en faveur de la nouvelle ligne; il espère qu'elle « ne végètera pas ».

Son exploitation ne sera pas seulement avantageuse pour la compagnie, mais pour les populations de Roncq et de Wattrelos, qui pourront communiquer plus aisément avec la grande ville industrielle qui est Tourcoing.

Au reste, ajoute M. Dron, toutes les grandes cités de la région sont appelées, bien que conservant son autonomie et ses intérêts propres, à ne former, un jour, qu'une seule et grande ruche commerciale et industrielle. Mais, observe-t-il, il faudra compter les uns avec les autres et réciproquement, pour que l'avenir réalise ce prodige.

L'orateur termine en buvant à la bonne entente de toutes les communes intéressées.

M. Guillon porte le dernier toast. Il boit à la santé du nouveau préfet, M. Trépont, au développement du réseau des tramways dans la région et à sa prospérité, pour le plus grand bien et le plus grand profit des populations desservies.

ETRENNES aux Religieux expulsés

Mme André Piat, 20 fr.; Mme Paul Bonnel, 5 fr.; Mme Pennel-Wattinne, 10 fr.; Mme Bouteny-Masure, 10 fr.; Mme Paul Watine, 20 fr.; Mme Albert Lorthiois, 20 fr.; Mme Louis Toulemonde-Parent, 10 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme Leroux-Screpel, 5 fr.; Mme Bayart-Toulemonde, 10 fr.; Mme Dubois-Droulers, 10 fr.; Mme Masure-Wattinne, 100 fr.; Mme Réquillart-Duthoit, 10 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme Ruffelet, 10 fr.; M. Alphonse Watine, 40 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme Achille Bayart, 10 fr.; Mme Alfred Motte-Screpel, 100 fr.; Mme Emile Toulemonde, 20 fr.; Mme Henry Mulliez, 20 fr.; Mme Paul Vanden Berghe, 50 fr.; Anonyme, 50 fr.; Mme André Lepoutre, 200 fr.; Mme Lenglart, 10 fr.; Mme Delcourt-Prouvost, 20 fr.; Mme Mulliez-Delcourt, 5 fr.; Mme Jules D'Halluin-Motte, 5 fr.; Mme Lepoutre-Motte, 5 fr.; Mme Paul Prouvost, 5 fr.; Mme François Duthoit, 5 fr.; Mme Desbonnets-Pouillet, 5 fr.; Mme Victor Derville, 20 fr.; Anonyme, 20 fr.; Mme Auguste Pennel, 5 fr.; Mme Watine Delaoutre, 20 fr.; M. Arthur Defresnes, 2 fr.; Mme Louis Lepoutre, 10 fr.; Mme Louis Dubar, 300 fr.; Mme René Derville, 20 fr.; Mlle Hovine, 10 fr.; Mme Ernest Roussel, 10 fr.; Mme P. Prouvost-Masurel, 20 fr.; Mme Huet-Masurel, 20 fr.; Mme Voldemar Lestienne, 5 fr.; Mme Valentin Roussel, 20 fr.; Mme Charles Toulemonde, 10 fr.; Mme René Masurel, 10 fr.; Un tertiaire de St François, 2 fr.; Mme Eugène Masurel, 10 fr.; Mme Marcel Leclercq, 5 fr.; Mme Albert Wattinne, 10 fr.; Mme Cavrois-Vanoutryve, 10 fr.; Mme Auguste Vanoutryve, 20 fr.; Mme Théodore Hannart, 10 fr.; Mme Lefebvre-Prouvost, 5 fr.; Mme Georges Masurel, 20 fr.; M. Paul Delattre, 5 fr.; Mme Georges Heyndrickx fils, 5 fr.; Mme Lepoutre, 5 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme René Wibaux, 5 fr.; Mme Rasson-Duchange, 20 fr.; Mme Pollet-Motte, 20 fr.; Mme Verspieren, 10 fr.; Mme Déchenaux, 5 fr.; Mme Paul Delannoy, 10 fr.; Mme Gaston Motte, 5 fr.; Mme Wibaux-Ferlié, 5 fr.; M. Pierre Destombes, 10 fr.; Mme François Roussel, 20 fr.; Mme Florimond Wattel, 10 fr.; Mme André Motte, 50 fr.; Mme Edmond Ternynck, 5 fr.; Mme Alexandre Delaoutre, 10 fr.; Mme Benoit Roussel, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Mme Emile Eloy, 10 fr.; Mme Leclercq-Huet, 50 fr.; Mme Maurice Prouvost, 10 fr.; Mme Paul Wattel, 5 fr.; Mme Leon Screpel, 10 fr.; Mme Charles Valentin, 10 fr.; Mme Albert Motte, 20 fr.; Mme Jules Fauvarque, 10 fr.; Mme Maurice Pollet, 10 fr.; Mme Georges Heyndrickx, 20 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme Henry Glorieux, 10 fr.; Mme Jules Strat, 10 fr.; Mme Clément Dazin fils, 5 fr.; Mme Edouard Prouvost, 10 fr.; Mme Georges Motte, 10 fr.; Mme Jules Toulemonde, 10 fr.; Mme René Valentin, 5 fr.; Mme Paul Vernier, 5 fr.; Mme André Pollet, 20 fr.; Mme Paul Motte, 5 fr.; Mme Masurel Dutilleul, 20 fr.; Mme Huet Wallaert, 200 fr.; Mme Cavrois-Pollet, 20 fr.

Communications

ROUBAIX. — **Choral Nadaud.** — Pour les premiers et seconds ténors, répétition partielle et classement, samedi 30 courant, à partir de 8 heures, au siège, par M. Duysburgh. Les barytons et basses sont priés d'assister à leur répétition partielle en attendant le classement, chez M. Louis Foelix, place de la Liberté.

— **Cecilia Roubaisienne.** — Ce soir, à 8 h. 3/4, répétition générale des chœurs pour le concert de janvier prochain.

— **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Demain dimanche, à 10 h. 1/2, au « Café Français », répétition des chœurs pour le concert d'hiver du 16 janvier.

— **Philharmonie du Fresnoy.** — Dimanche 31 courant, réunion au local, à 10 h. 15 du matin, en tenue, avec instruments, pour tous les musiciens, tambours et clairons, pour un service commandé.

— **Les Enfants du Nord.** — Les sociétaires sont priés de ne pas se déranger pour la répétition de samedi 30 décembre. La prochaine répétition aura lieu en son nouveau local, chez M. Louis Foulix, place de la Liberté, le samedi 6 janvier prochain, à 8 h. 1/2. A l'étude: Nouveau morceau pour le concours de Paris, en mai prochain.

TOURCOING. — **Fanfare des Accordéonistes Tourquennois.** — Dimanche 31 décembre, répétition générale à 9 heures du matin. Les personnes désireuses de faire partie de la société, peuvent se faire inscrire au local, rue des Trois-Pierres, 260, chez M. Henri Billet, tous les dimanches, de 9 heures à midi.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 30 décembre :

Soleil: lever: 7 h. 56; coucher, 4 h. 9.
Lune: premier quartier du 28; pleine le 4.
Aujourd'hui: St Roger; demain: St Sylvestre.
Pendant le déménagement des stands, le public sera encore admis à l'Exposition moyennant un droit d'entrée de 1 franc. Les cartes d'abonnement ne donnent plus droit à l'entrée.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies. Service d'hiver (salle chauffée). Ouverture de huit heures à midi et demi et de trois heures à huit heures. Le dimanche de huit heures à midi et demi et fermé jusqu'au mardi matin à huit heures.
A cinq heures et demie, réception du Nouvel An à l'Hôtel de Ville.
A huit heures et demie, « Quand même! » au Théâtre du Fontenoy.

M. SABIEN GRIMALDI
nommé commissaire de police à Cognac

M. le commissaire central de police a été informé, vendredi après-midi, que, par décret en date du 21 décembre courant, M. Sabien Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, venait d'être nommé à Cognac (Charente).

Depuis treize ans environ qu'il était à Roubaix, M. Grimaldi s'était acquis de solides et nombreuses sympathies.

M. le commissaire de police de la place Chaptal est né à Calacuccia (Corse), le 25 mars 1857. Il fut incorporé au 4e régiment d'infanterie de marine, **le 19 décembre 1876**, comme appelé de la **classe de 1875. Un an** exactement après son **incorporation, M.** Grimaldi était caporal; le 11 novembre 1878, il était nommé sergent; il était enfin promu adjudant le 1er octobre 1881.

M. Grimaldi a à son actif plusieurs campagnes: à la Guyane française du 9 novembre 1880 au 3 mai 1883; à la Réunion, du 6 octobre au 3 décembre 1883 et à Madagascar, en guerre, du 4 décembre 1883 au 6 mai 1886.

M. Grimaldi a été nommé commissaire de police à Redon (Ille-et-Vilaine) le 20 avril 1897. Il est actuellement commissaire de police de 1re classe. Par décret du 23 mars 1889, il a été nommé officier de l'armée territoriale.

Il a été décoré de la médaille militaire le 15 juin 1885, pour faits de guerre à Madagascar; il est titulaire de la médaille commémorative de cette expédition; officier d'Académie depuis le 5 mars 1910 et titulaire d'une médaille de bronze pour dévouement.

M. Sabien Grimaldi sera remplacé à Roubaix par M. Barthélémy Benet, commissaire de police de 2e classe à Limoges, qui vient d'être promu de première classe.

Le Repos du Dimanche chez les Coiffeurs

A PROPOS D'UN APPEL DE LA LIGUE SOCIALE D'ACHETEURS, — CE QUE DECLARENT LES PATRONS ET GARÇONS COIFFEURS. — EXPLICATIONS DE LA L. S. A.

Le « Journal de Roubaix » a inséré lundi matin, un appel communiqué par la Ligue Sociale d'Acheteurs de Roubaix, dont tous nos lecteurs connaissent la campagne féconde auprès des clients et acheteurs souvent seuls responsables du travail du dimanche et du surmenage dont sont victimes les employés et ouvriers de certaines professions. Cet appel recommandait vivement au public de favoriser de sa clientèle ceux des coiffeurs qui, par suite d'accord avec la L. S. A. avaient accepté de fermer leurs magasins le dimanche.

La recommandation ne s'appliquait, dans l'esprit des auteurs de l'appel, qu'à la clientèle des coiffeurs du Centre.

Néanmoins, elle a pu ne pas être interprétée de cette façon.

DECLARATIONS DES COIFFEURS

Les patrons

C'est ce que nous ont dit plusieurs patrons coiffeurs des quartiers ouvriers, dont nous avons enregistré les déclarations:

Nous n'avons pas, nous ont-ils dit, la prétention de critiquer les faits et gestes de la Ligue Sociale d'Acheteurs, mais nous ne pouvons nous empêcher, lorsqu'elle engage Messieurs les clients à se faire servir de préférence chez les coiffeurs ne travaillant pas le dimanche, d'objecter plusieurs choses.

D'abord, la grande majorité des coiffeurs de Roubaix sont établis dans les quartiers ouvriers de la ville. Pendant toute la semaine, ils doivent se contenter de « faire des barbes » pour la modique somme de 0.10 centimes; les tailles des cheveux se font également pour un prix beaucoup plus restreint que dans les maisons du centre.

Et l'on voudrait encore nous priver de notre meilleure journée de travail! En effet, le dimanche, beaucoup de nos clients se font donner un coup de peigne, certains même un coup de fer ou une friction, chose qui ne se ferait pas le samedi. Que deviendrions-nous, s'il fallait nous passer de cela? Nous serions très certainement réduits à fermer nos salons de coiffure, sans espoir de les rouvrir un jour.

Depuis un certain temps, nos maisons ferment le lundi et nous nous en trouvons très bien. C'est pourquoi nous trouvons excessif l'appel lancé par la Ligue Sociale d'Acheteurs au profit de quelques coiffeurs du centre ayant une clientèle leur permettant de fermer le dimanche, tandis qu'à côté de cela il s'en trouve cent quarante autres, en général chargés de famille et qui, pour pouvoir faire honneur à leurs affaires, sont heureux de voir arriver le dimanche qui est le seul jour leur permettant de faire leur petite semaine.

Les garçons

L'avis des garçons coiffeurs était aussi intéressant à connaître. L'un d'eux, parlant au nom de plusieurs camarades, nous déclare:

La Ligue des Acheteurs tient à ce que nous ayons notre liberté complète le dimanche. Malheureusement, cela ne se fait pas, car la plupart d'entre nous sont forcés d'aller coiffer les clients chez eux durant toute la matinée du dimanche, ce qui fait une demi-journée de repos, et ce jusqu'au jour où M. l'inspecteur du travail nous aura gratifiés d'une amende que nous devrons payer, puisque Messieurs les patrons dégagent entièrement leur responsabilité.

Nous serions très heureux de pouvoir goûter des saines joies de la famille, mais cette mesure nous a plutôt frustrés, car auparavant, nous finissions le dimanche à 2 heures jusqu'au mardi matin; c'est donc presqu'une journée de repos de supprimée; bien plus, pécuniairement cela nous cause un grave préjudice. Notre corporation n'est pas tellement heureuse à ce sujet et est sans doute la seule qui, malgré le surcroît des charges, n'aie pas augmenté le prix du travail.

LES EXPLICATIONS DE LA LIGUE SOCIALE D'ACHETEURS

Il n'entre pas évidemment dans les vues de la Ligue Sociale d'Acheteurs, qui ne cherche précisément qu'à être utile aux employés et ouvriers victimes de la négligence et de l'insouciance des clients, de leur procurer un bienfait en rendant difficile l'exercice de leur profession. Persuadé des sentiments qui animent les membres de la Ligue, nous avons voulu, à ce sujet, questionner son secrétaire qui nous a répondu par les remarques suivantes:

L'appel adressé par la Ligue Sociale d'Acheteurs de Roubaix s'adressait uniquement aux clients habituels des coiffeurs du centre. Il n'a pas été dans les intentions de la Ligue de faire de la réclame pour les coiffeurs du centre fermant leurs salons le dimanche au détriment des coiffeurs des quartiers de la ville. Nous reconnaissons qu'il n'est pas possible actuellement de demander aux coiffeurs des quartiers de fermer le dimanche leurs maisons; la clientèle des coiffeurs du centre n'est pas la même que celle des autres coiffeurs. Votre interlocuteur le reconnaît d'ailleurs.

Nous ne souhaitons ni ne désirons que les clients des coiffeurs des quartiers abandonnent leur coiffeur habituel. Nous recommandons aux clients des coiffeurs des quartiers de se présenter chez leurs coiffeurs autant que possible le samedi et le moins tard possible le dimanche *matin*. Il est absolument déplorable de voir la négligence de certaines personnes qui se présentent chez leur coiffeur le dimanche dans l'après-midi, jusque six heures du soir.

Le système actuel de repos hebdomadaire donne aux garçons coiffeurs le repos complet le lundi. Les patrons coiffeurs ne jouissent d'aucun repos, puisqu'ils gardent leurs maisons ouvertes le lundi et servent la clientèle qui se présente ce jour-là chez eux, sans l'aide de leurs garçons, et ils ne sont libres que vers cinq heures du soir au plus tôt. Nous souhaitons que les patrons comme les ouvriers coiffeurs puissent jouir du repos hebdomadaire.

Il est regrettable que, comme le dit un garçon coiffeur, certains coiffeurs du centre fassent travailler leurs ouvriers le dimanche. Les coiffeurs du centre qui ont pris l'engagement de fermer leurs maisons le dimanche se sont réservé le droit d'exécuter eux-mêmes, au domicile des clients, les travaux de coiffure: cette restriction ne s'appliquait absolument pas à leur personnel.

Quant à la crainte qu'il émet de se voir gratifié d'une amende par M. l'inspecteur du travail, elle n'est pas justifiée. Si M. l'inspecteur du travail apprenait que certains patrons donnant le repos hebdomadaire à leurs garçons le dimanche envoient ceux-ci travailler au domicile des clients, il n'hésiterait certainement pas à dresser contravention au patron qui viole la loi et non pas au garçon. La réserve de responsabilité faite par le patron n'a aucune valeur légale.

Le garçon coiffeur ajoute que la fermeture des salons de coiffure le dimanche cause un préjudice aux garçons coiffeurs. Avec l'ancien système du repos du lundi, les garçons travaillaient le dimanche; or, dans le centre, les clients qui se présentaient le dimanche étaient rares, donc peu ou pas de pourboires le dimanche. Avec le système appliqué actuellement dans le centre, les garçons travaillent le lundi, servent une clientèle plus nombreuse que celle qui se présentait le dimanche, et bénéficient ainsi de pourboires plus nombreux, les pourboires augmentant en raison directe du nombre de clients.

Les habitudes et les exigences des acheteurs sont souvent la cause de souffrances inutiles pour le mode du travail, petits commerçants et ouvriers. La L. S. A. n'a d'autre but que transformer les habitudes mauvaises des acheteurs. Les patrons comme les ouvriers bénéficient donc des résultats qu'elle peut obtenir.

Au Cercle Polyglotte de Roubaix

CONFERENCE DE M. JOHN HOLDSWORTH

Le Cercle Polyglotte de Roubaix, désirant célébrer le quinzième anniversaire de sa fondation, avait organisé une grande conférence vendredi soir. Le nom du conférencier devait en assurer le succès. M. John Holdsworth est, en effet, bien connu à Roubaix, où il est déjà venu maintes fois, profitant de ses vacances, sur le continent pour saluer le Cercle Polyglotte et le souvenir de ses conférences était encore présent à la mémoire de tous les amis du Cercle.

Aussi, c'est devant un auditoire des mieux composés que M. Duhamel, président du Cercle Polyglotte, prit la parole pour présenter le conférencier, dont il vanta le dévouement à l'étude et à la diffusion des langues vivantes et en particulier de la langue française, dévouement qui fut récompensé par le gouvernement français qui le nomma officier d'Académie.

M. Holdsworth avait choisi un sujet particulièrement intéressant: « The London of To-day », ayant une excellente connaissance de cette immense métropole dans laquelle une population énorme va sans cesse en augmentant.

Le conférencier en parcourt les principales artères et fait admirer à son auditoire les principaux monuments qui, par la richesse de leur architecture, font la gloire de la grande cité.

Partant des docks, dont il montre toute l'importance, le conférencier fait visiter en détail la Tour de Londres, dont il refait l'historique. Toutes ces explications sont aidées par des vues magnifiques. Tour à tour passe sur l'écran la « Monnaie », le « Monument » qui rappelle le grand incendie qui détruisit une grande partie de la ville. Le conférencier fait aussi admirer la Banque, le Guild-Hall, palais du Lord-Maire et surtout la cathédrale Saint-Paul's qui domine toute la ville.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Holdsworth fait admirer les beautés de l'abbaye de Westminster. Puis il parle de la Maison du Parlement, la Chambre des Lords et la Chambre des Communes. Il montre ensuite les « Embankments » qui représentent un peu les boulevards de Paris.

Il passe ensuite dans le West End, fait visiter les résidences royales, dont très peu de personnes ont pu se procurer des vues. Il montre les principales rues et surtout conduit son auditoire dans Hyde Park, ce magnifique jardin qu'il compare aux Champs-Elysées. Enfin, pour terminer, le conférencier donne des vues des quelques monuments qui restent de la grande exposition franco-anglaise de 1908.

Cette conférence, toute remplie d'observations personnelles, fut excessivement goûtée par tout l'auditoire, qui a longuement applaudi le conférencier.

M. Duhamel s'est alors fait l'interprète de chacun pour remercier M. Holdsworth et lui exprimer l'espoir qu'il reviendrait encore l'année prochaine.

Une femme blessée de six coups de ciseaux

Grande-Rue

Une arrestation. - L'enquête

Un petit drame, ayant l'inconduite pour cause initiale, s'est déroulé, dans la matinée de vendredi, vers dix heures, 113, Grande-Rue, à l'angle de la rue Notre-Dame des Victoires, dans la cour de l'estaminet tenu par M. Prouvost-Delcroix.

Une femme de 30 ans, Aurélie Baty, habitait depuis six semaines chez M. Prouvost. Elle recevait fréquemment la visite, pendant le jour, de son ami M. Emile Deleu, époux de Marie Picquette, demeurant place de l'Abattoir, 17.

L'abandonnée

Marie Picquette prétend que depuis trois mois environ son mari entretenait des relations intimes avec Aurélie Baty. Il y a quelques jours, d'après ses déclarations, son mari déserta le domicile conjugal abandonnant ses trois enfants âgés respectivement de 12 ans, 10 ans et 2 ans.

Dans la soirée de jeudi contrairement à son habitude nous a-t-on déclaré à l'estaminet Prouvost-Delcroix, Emile Deleu ne voulut point quitter cet établissement. Il resta, pour passer la nuit avec son amie Aurélie Baty; et la cabaretière, pour se mettre en règle avec les règlements de police l'inscrivit sur son registre de logeurs.

Vendetta!

L'abandonnée, Marie Picquette avait décidé de se venger.

Vendredi matin elle se promenait dans la rue Notre-Dame des Victoires guettant la sortie d'Aurélie Baty.

Un peu avant dix heures, celle-ci descendit de sa chambre pour se rendre à la cour. La porte de l'entrée particulière de l'estaminet Prouvost était ouverte. La femme Deleu put donc s'y introduire et dès qu'elle entendit du bruit dans l'escalier elle se dissimula et se précipita sur sa rivale qu'elle frappa de plusieurs coups de ciseaux.

Arrêtée

Cet exploit accompli, Marie Picquette prit la fuite, par la Grande-Rue, dans la direction de la place Nadaud. Alors qu'elle fuyait elle fut arrêtée par l'agent de sûreté Maes.

La blessée, Aurélie Baty, qui avait reçu les premiers soins d'un employé de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing se rendit au poste central de police.

Elle déposa une plainte entre les mains de M. Dequesne, commissaire de police, chef du service de la Sûreté qui, avant d'ouvrir une enquête fit panser la blessée par M. le docteur Delattre.

L'état de la blessée

Le praticien constata que la blessée portait six blessures: une à la tête et cinq dans la région dorsale gauche. Ces blessures ne présentent, sauf complications, aucun caractère de gravité. La plus profonde, dans le dos a un centimètre de profondeur.

L'enquête

M. Dequesne procéda dans la matinée à l'interrogatoire de Marie Picquette. Celle-ci a déclaré avoir voulu se venger de son mari et de sa rivale en voulant tuer cette dernière. Elle n'a manifesté aucun repentir de son acte criminel et a même ajouté, regretter de ne pas avoir tué Aurélia Baty.

Le magistrat-enquêteur a en outre reçu la déposition de la blessée.

L'état de celle-ci ne présente aucun caractère de gravité.

Marie Picquette a été déférée au Parquet par le train de deux heures. A son arrivée à Lille, celle-ci subi un interrogatoire d'identité et a renouvelé ses aveux. Elle a été ensuite mise en liberté provisoire.

Son mari, après le drame, avait pris avec lui son plus jeune enfant. M. Dequesne a fait remettre ce bébé à sa mère.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la Nouvelle-Année, les bureaux de la mairie seront fermés les 1er et 2 janvier 1912. Toutefois, le bureau de l'état-civil sera ouvert le jour de l'An, de 9 heures à midi et le mardi, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

PIANOS. — Vente et location des meilleures marques. Maison Screpel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 953-1

FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de Mlle Victorine Quénez, fille de M. Emile Quénez, et de Mme Quénez, née Lucie Duriez, avec M. Alphonse Dewez, aide-pharmacien, fils de M. Louis Dewez, et de Mme Dewez, née Marie Dulieu.

NICE Terminus Hôtel, en face gare P.-L.-M. ouvert t. l'année. Dernier confort. 8556a

LES VISITES DU JOUR DE L'AN A L'HOPITAL. — L'Administration des Hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public, qu'en raison du nouvel an, une visite supplémentaire aura lieu le 1er janvier, pour les parents des malades en traitement à l'hôpital de La Fraternité, de 11 heures à midi.

HEUREUSE INNOVATION. — A la Saint Silvestre prochaine, Roubaix... enfin possèdera sa *Brasserie Taverne!!* Pour répondre au désir si fréquemment exprimé par sa clientèle M. Dubosse, propriétaire du *Café de l'Univers*, installe une salle de billards Ch. Toulet, au 1er de son établissement. Nombreux sont les amateurs qui d'ores et déjà se promettent de s'y donner rendez-vous. Comme dans toutes les tavernes qui se respectent circuleront à la *Brasserie de l'Univers* de succulents mets chauds et froids sans omission d'huîtres, escargots et de l'inévitable et savoureuse choucroute. Les repas seront dorénavant servis à la carte à des prix excessivement modérés. Pour cette inauguration sensationnelle fixée au 31 décembre. Un orchestre symphonique fera entendre ses joyeux accents. 20307d

LES RECOMPENSES DE LA SOCIETE DES SCIENCES DE LILLE. — Dans la liste des lauréats de la Société des Sciences de Lille, dont les prix ont été distribués dimanche, nous remarquons encore avec plaisir les noms de MM. Vuillemenot, sculpteur, qui a obtenu une médaille d'argent et le diplôme dans la section Arts, du Prix du Département, et M. Delmeule, jeune peintre, qui s'est vu décerner une grande médaille de bronze dans la section Peinture.

HIVER & PHOTOGRAPHIE.— Les temps pluvieux et sombres n'ont plus la moindre influence sur les résultats obtenus en photographie, grâce aux perfectionnements apportés dans les appareils à la lumière artificielle, M. Lechantre, qui s'est pour ainsi dire spécialisé dans ce procédé, tout en combinant des effets d'éclairage très artistiques, opère au 100e de seconde en causant à son sujet; c'est ce qui fait que tous ses portraits ont une expression naturelle et vraie et sont d'une parfaite ressemblance. Les anciens préjugés devront être abandonnés, il n'est plus besoin de temps clair et de gai soleil pour passer chez le photographe, et l'hiver ne doit plus causer de ralentissement dans les affaires. L'atelier de photographie de M. Lechantre, 28, rue des Fabricants, est parfaitement chauffé, d'une façon continue, et les mamans peuvent dévêtir leurs bébés sans craindre les refroidissements. 20293d

LE VICE-CONSULAT DE LA REPUBLIQUE DE L'URUGUAY à Roubaix, a l'honneur d'avertir MM. les Industriels et Négociants exportateurs qu'il se charge très volontiers de délivrer des certificats d'origine et qu'il n'est nullement besoin de se déranger en le demandant dans les ports d'embarquement.

CONSEQUENCES D'INCENDIES. — Ce sont les incendies simultanés de plusieurs fabriques qui ont permis « Au Soldeur », 33, rue Pierre-Motte, de se procurer à bon compte des lots immenses de chaussures, lingerie et bonneterie ainsi que des jardinières, vases de Saxe et tableaux qu'elle offre en primes comme souhaits de bonne année à sa nombreuse clientèle. 20306

LES RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — **Caisse d'Epargne de Roubaix.** — On nous prie d'insérer la note suivante:

« Pour répondre à l'invitation adressée par la Municipalité, Messieurs les Directeurs et Directeurs-adjoints de la Caisse d'Epargne de Roubaix sont instamment priés de vouloir bien se joindre, vers cinq heures un quart, à la Mairie, à M. le Président de la Caisse d'Epargne, pour la réception du Nouvel-An, à l'Hôtel de Ville. Il ne sera pas envoyé de convocation personnelle. »

La maison A. VANESTE, 90, rue Nationale, Lille, Joaillerie-Orfèvrerie, sera exceptionnellement ouverte le 31 courant le Lundi premier Janvier. 20234

ACHETEZ VOS CONFECTIONS, tapis et rideaux, **30, Grande-Rue, Roubaix,** vous réaliserez une économie considérable. **Entrée entièrement libre.** 20250

A LA ROUBAISIENNE. — Dans sa dernière assemblée générale notre société municipale a procédé au renouvellement de son Comité qui se trouve constitué comme suit: Président d'honneur: M. Gustave Wattinne; président honoraire: M. Georges Pennel; membre conseiller: M. Clément Florin; président: M. Alfred Motte; vice-présidents: MM. Charles Weill et Henri Lepaul; secrétaire général: M. Joseph Lestienne; trésorier général: M. Henri Valcke; trésorier adjoint et moniteur-chef: M. Jules Piesvaux; secrétaire adjoint: M. Alfred Florin; porte-drapeau: M. Jules Wardavoir; instructeur militaire: M. Georges Delporte; moniteur des pupilles: M. Jules Parent; garde-matériel et habillement: M. Théophile Wardavoir; commissaires: MM. Jules Caucheteux, Louis Debarge, Léon Hennebicq, Noël Lequenne, Jules Reyns, Abélard Tettelin, Ferdinand Vergeylen, Henri Vergin; commissaire de presse: M. Carlos Roussé.

La correspondance doit être adressée à M. le président, rue Chanzy, 5, Roubaix.

Pr LA TABLE et pr la cuisine les excellents beurres de Normandie et d'Avesnes vendus **1.55** et **1.85** le 1/2 kil. par la Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte, sont sans pareils. 20271d

ORPHÉE-PIANO est le premier Auto-Piano qui ait fonctionné à 88 notes. Vente exclusive Mon Marcelli, Roubaix. 20281

CRECHE DE LA RUE DE LA BALANCE. — La mairie communique la note suivante:

Par suite de cas de varicelle qui se sont déclarés à la Crèche de la rue de la Balance, cet établissement sera fermé au public du samedi 30 décembre au samedi 6 janvier inclusivement.

ÉTRENNES agréables PHONOGRAPHES PATHÉ gr. choix. Facilité de paiement sans augmentation. Deruyck, 128, Gde-Rue, Rx. 20285

FRANCO-AMERICAN SKATING RINK. La série des Fêtes annoncée par la direction du Skating de la Grande-Rue se continuera par la semaine de l'An. Il y aura Dimanche et Lundi au programme: **distribution de cosaques, le deuxième concours-sélection de Two-step, un jeu amusant** par tous les patineurs et enfin, à la demande **générale, la grande farandole aux lanternes.**

Mercredi 3 janvier, aura lieu un match intéressant de hockey, suivi d'une course d'obstacles, et enfin, le jeudi suivant, en matinée, la Fête des Rois pour les enfants Patineurs, préparez-vous! 20259d

REPOS HEBDOMADAIRE. — JOUR DE FÊTE LOCALE. — Le jour de l'An est déclaré fête locale et par arrêté en date du 23 courant, le repos hebdomadaire coïncidant avec cette date, pourra être supprimé.

LES PLUS FINS POULETS de Bruxelles et de la Bresse, dindes, oies, canetons, poules et pigeons, se trouvent à l'**Epicerie de la Gare, à des prix défiant toute concurrence.** 20287

ABATTOIR. — Viande stérilisée. 20262d

UNE MORT SUBITE RUE BERNARD. — Dans la matinée de vendredi, vers six heures et demie, M. Jules Desbarbieux, âgé de 69 ans, célibataire, demeurant rue de Lannoy, cour Kemmery, 14, se rendait à son travail, à l'usine Pollet, rue Bernard. Au moment où il allait atteindre cet établissement, M. Desbarbieux s'affaissa. Des passants le relevèrent et le transportèrent dans un immeuble voisin où M. le docteur Delecœuillerie mandé, ne put que constater le décès, attribué à une embolie. Le cadavre a été conduit à la morgue.

LE CHIC exige de superbes chaussures **LE VRAI CHAT BOTTE, 23, rue du Bois,** est tt désigné à cet effet (articles de soirées).

LA BOULANGERIE La « Justice », r. de Flandre, 88, distribue cette année 13 c. 1/2 par pain de gruau et 12 c. par pain blanc. 19905

LA NAVETTE DANS L'ŒIL. — Un tisserand de la maison G. Heyndrickx et fils, rue de la Vigne, M. Auguste Seynaeve, 22 ans, demeurant à Rolleghem, était penché sur une pièce de tissu lorsqu'une navette s'échappant du bac, l'atteignit à l'œil droit. Il en est résulté trois plaies contuses à la paupière inférieure droite. M. le docteur Vanlaer a prescrit un repos de deux semaines.

L'EPICERIE CENTRALE, 1, rue Saint-Georges, offrira ses superbes calendriers aux achetrs Samedi 30 et Dimanche 31 décembre. 20210

GRANDE VENTE RECLAME annuelle de blanc, Maison Robichez-Verdonck, cinquante, Grande-Rue, à Roubaix. Occasions sensationnelles dans tous les articles. Draps toile de ménage 240 × 350 depuis 16,95 la paire. Qualité d'usage. Taies depuis 0,90. Essuies de toilette et de cuisine, linge de dames et d'enfants. Grande spécialité de rideaux, stores, brise-bise. Maison spéciale pour le blanc et le trousseau. 20013

BRAS FRACTURE. — M. Gérard Pirlet, âgé de 45 ans, demeurant rue de la Guinguette, 3, est manœuvre chez MM. Delattre et Paulus, constructeurs, rue de Tourcoing, 107. Au cours de son travail il a fait une chute contre un arbre de transmission et s'est fracturé les deux os de l'avant-bras droit. Un repos d'un mois a été prescrit par M. le docteur Carette.

LE SUCCÈS de la vente des soldes de fins de séries du corset « Le Prodigieux » dépasse toute espérance. Il n'en reste presque plus, il est temps d'en profiter.

A Roubaix: Maison de Blanc, Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue; à Tourcoing, Maison Carette-Duhamel, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. 120014

ETRENNES. Achetez vos bijoux. Fantaisie pour Cadeaux. Sacs de dames. Mon Woinet, 3, Pl. du Trichon, meill. marché que partout. 20116

UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU. — M. Delalé, juge d'instruction au Parquet de Lille, chargé de l'instruction du cas d'un nommé Cnops, retenu à la prison de Lille, ainsi que sa femme, sous l'inculpation de vols de fourrures, commis au préjudice de M. Léon, fourreur-pelletier rue de l'Epeule, vient de classer cette affaire par une ordonnance de non-lieu.

NE METTEZ PAS DE CHAPEAUX DÉFRAICHIS pour faire vos visites. La Mon « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir les remet à neuf presque pour rien. 20195

Il y a actuellement un choix incroyable de LUSTRES ET TOUS APPAREILS, gaz-électricité, chez Desclée frères et Cie, 14, rue du Curé, à Roubaix. Entrée libre. 10913

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal est convoqué le dimanche 31 courant, à dix heures du matin, pour délibérer sur les comptes et budgets communaux.

HOSPICE ET BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral du 13 décembre 1911, MM. Georges Delebarre et Louis-Auguste Bernard, sont maintenus respectivement dans leurs fonctions de membres des Commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un charretier, Antoine Sénéchal, 35 ans, demeurant rue des Ogiers, au service de M. Pluquet, négociant en charbons, en voulant monter sur sa voiture, s'est blessé à la jambe gauche. Quelques jours de repos. Docteur Barroyer.

WASQUEHAL

GRAVE AFFAIRE. — Les gardes Dupont et Vasseur ont arrêté un fileur, P... D..., âgé de 41 ans, qui se serait livré, vendredi matin, vers neuf heures, à des gestes obscènes devant une jeune fille de 19 ans, Mlle V..., qui gardait un estaminet pendant l'absence de la cabaretière. M. Jérôme, commissaire de police, a ouvert une enquête.

DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS. — Aujourd'hui samedi, à neuf heures du matin, aura lieu, aux écoles du Centre et du Capreau, la distribution annuelle de vêtements aux enfants.

TOMBE D'UNE ECHELLE. — Sur les chantiers de l'Energie Electrique du Nord, un manœuvre, Jules Motte, 19 ans, demeurant à Roubaix, rue Molière, 10, au service de M. Degallaix, entrepreneur, en montant un bac de briques, est tombé d'une échelle et s'est fait des contusions aux jambes. Vingt jours de repos. Docteur Butin.